



Direction

Tel. 05 56 33 92 87 / 88

secretariat.direction@crous-bordeaux.fr

18 rue du Hamel

CS 11616

33080 Bordeaux Cedex

Conseil d'administration du mercredi 17 juin 2020

Délibération n°09-2020-06

Point n° 9 | Nouveaux tarifs de la restauration des personnels

Exposé des motifs
<p>En mars 2020, les administrateurs ont suggéré de relever le tarif restauration d'un repas proposé aux personnels administratifs des restaurants Crous.</p> <p>Compte tenu du caractère par essence déficitaire de l'activité restauration, mais aussi des difficultés économiques engendrées par la crise du covid-19, le Crous demande à ses administrateurs de bien vouloir voter l'augmentation du tarif restauration appliqué aux personnels administratifs. Cette augmentation s'élève à 10 centimes, le prix du repas passant de 6,30 € à 6,40 € à compter du 1^{er} septembre 2020. Cette augmentation permet de rapprocher le coût effectif du repas de son prix de vente.</p> <p>À noter : tous les autres tarifs restauration sont stables, ne faisant l'objet d'aucune augmentation.</p>
Projet de délibération
<p>Le conseil d'administration adopte la délibération d'augmentation du tarif restauration appliquée aux personnels administratifs et enseignants-chercheurs. Nouveau tarif en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2020 : 6,40 €.</p>
Votants présents ou représentés :
<p>Pour : 16 Contre : 2 Abstentions : 0</p>

Le 18 juin 2020

Le président du conseil d'administration,

Claudio GALDERISI

Recteur délégué Enseignement supérieur, Recherche et Innovation

Région académique Nouvelle-Aquitaine

Par délégation de Madame la Rectrice de région académique, Anne BISAGNI-FAURE